



Lien des sources officielles :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-30206>

<https://ville-data.com/nombre-d-habitants/Poulx-30-30206#:~:text=Il%20y%20a%204%20310,recensement%20officiel%20date%20de%202020.>

Population de poux en 2023



ville-data.com Il y a 4310 habitants à Poulx en 2023, la population légale officielle de Poulx est cependant de 4171 habitants car le dernier recensement officiel date de 2020.

Et la gestion financière si on en parlait ...

Après 9 ans de gestion nos élus de la majorité se targuent toujours d'être des virtuoses de la gestion financière !
Veuillez trouver ci-dessous la note de notre commune, extraite de l'argus des communes.
<https://arguscommunes.touscontribuables.org/>



POULX

Monsieur Patrice QUITTARD

Mention globale :

Mauvais

Commune : **Poulx (30320)**

Département : **Gard (30)**

Population permanente : **4 150 habitants**

Population totale : **4 187 habitants**

Maire (depuis mai 2020) : **Monsieur Patrice QUITTARD**

Les données analysées dans l'Argus des communes de Contribuables Associés correspondent aux dernières publications de la Direction générale des collectivités locales et du ministère de l'Économie et des Finances. Ces données correspondent à l'année 2021, année de parution la plus récente. [Voir la méthodologie](#).

NOTES DE LA COMMUNE

NOTE DE DÉPENSES	NOTE DE SANTÉ FINANCIÈRE
<h1 style="margin: 0;">9.8 /20</h1> <p style="margin: 5px 0;">Dépenses de la commune : 740.4 €/habitant</p> <p style="margin: 5px 0;">Médiane des communes de même taille : 729.9 €/habitant</p> <p style="font-size: x-small; margin-top: 5px;">Cette note correspond aux dépenses de fonctionnement. Tous nos calculs prennent en compte la population totale de la commune (résidents secondaires inclus).</p>	<h1 style="margin: 0;">3.2 /20</h1> <p style="margin: 5px 0;">Ratio de santé : 375</p> <p style="margin: 5px 0;">Médiane des communes de même taille : 310.8</p> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px; margin-top: 5px;"> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">▼ Détails</p> </div>

Et le dialogue si on en parlait

Depuis 9 ans la **majorité municipale** gère notre commune sans aucun partage ni discussion avec les élus de la liste «**J'aime Poulx**».

Depuis 9 ans le débat consiste, selon eux, à présenter le conseil municipal en deux monologues identiques : une réunion de pré-conseil et le conseil municipal une semaine plus tard. Bis repetita !

Les commissions extra municipales n'existent pas, la majorité municipale décide en petit comité sans aucun esprit d'ouverture, sans débat.

Les élus de la liste «**J'aime Poulx**» ont demandé plusieurs fois, sans jamais l'obtenir, de discuter dans des commissions pour créer des échanges fructueux, sur les sujets essentiels pour notre village.

Au conseil municipal de juin, la majorité nous a annoncé qu'elle accédait enfin à notre requête pour travailler en commissions.

OH ! miracle a-t-on dit.

En septembre, la majorité nous convoque, soi-disant, à ces fameuses réunions de commissions :

- 18h30-Commission administration générale
- 18h45-Commission urbanisme
- 19h15-Commission finances

Beaucoup trop court pour échanger sur des sujets aussi importants !

Notre étonnement ne s'arrêta pas là. Les élus de l'urbanisme nous signifient alors, qu'ils ont déjà tout décidé sur la question relative aux sites d'implantations des énergies nouvelles (*Panneaux photovoltaïques, Éoliennes Géothermie*). Travail demandé en urgence par la préfecture.

Si ce n'est pas se moquer du monde et des élus en particulier, cela y ressemble fortement. Nous avons fait des suggestions qui n'ont pas été entendues. Comme d'habitude, ils en ont fait fi.

Voici le dialogue et la concertation selon l'équipe de la majorité municipale.

**Navrant, décevant, nous vous en laissons juges.
Où est la démocratie ?**

Jean- Antoine BUNOZ
Conseiller Municipal «Liste J'aime Poulx»



1ère étape :

Élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Document obligatoire qui présente les objectifs et les orientations générales du développement urbanistique, mais aussi économique, social et environnemental d'une commune durant une période donnée (10 à 20 ans). Le projet a été présenté en première réunion publique le 27 avril 2023.

Le PADD est consultable, d'une part en mairie, également sur notre site « jaimepoulx.org »

Un registre est disponible en mairie pour recueillir toutes les observations des poulxois, ce que nous avons fait au nom de l'association.

Nos observations concernent la croissance démographique.

Ce sujet représente l'hypothèse de base sur laquelle s'appuient toutes les décisions à prendre pour le développement harmonieux de notre village.

Des chiffres incohérents qui interpellent !

« Le PADD s'appuie sur la base de **4 131 habitants recensés à Poulx en 2019** et envisage une croissance de **489 habitants sur la période 2023-2035** pour atteindre une population de **4 620 habitants en 2035** ».

Sur le site internet « Ville-Data.com » la population de Poulx est calculée en **2023 à 4 310 habitants**. « **179 habitants sont ignorés entre 2019 et 2023** ». La tendance sera donc plus proche des **5000 habitants en 2035**.

Une extension de la zone urbaine.

Au nord de la route d'Uzès, à l'entrée Ouest de la commune, il est prévu une extension urbaine de 1,14 hectares au détriment de la zone agricole pour compléter les espaces nécessaires aux logements des 489 habitants supplémentaires envisagés en 2035. Est-ce nécessaire ?

La commune n'a pas de potentiel d'emplois, les entreprises sont pour la majorité individuelles.

- Limitons les constructions de logements recensés dans les zones urbaines existantes.
- Cherchons plutôt à créer des zones d'emplois, pour le tourisme par exemple.
- Réduisons les déplacements et leurs nuisances.
- Respectons les consignes du développement durable et n'engageons pas l'inverse.

Vérifions que nos infrastructures, nos voiries, nos crèches, nos écoles, nos équipements sportifs, nos réseaux : eau potable, assainissement et autres... peuvent accueillir des habitants supplémentaires dans de bonnes conditions avant une extension désordonnée.

N'oublions pas que le PADD nous engage pour les 10 prochaines années et que les décisions prises par la majorité municipale seront irréversibles.

RAPPEL : Comme le prévoit la loi à partir de 5 000 habitants, la commune devra prévoir un terrain pour **l'accueil des gens du voyage**.

Le texte du PADD présenté au conseil municipal est disponible en intégralité sur notre site « jaimepoulx.org ».

Nous restons à votre écoute pour préserver l'avenir du village.

Gilbert VIVIET

Conseiller Municipal «Liste J'aime Poulx»



Un fiasco ? Voyons les éléments

Ouverture des locaux le 02 Janvier 2023 après une dépense totale d'environ 300 000 euros de fonds publics à laquelle il convient d'ajouter environ 3 000 euros de frais d'électricité et de téléphone par an.

Nous passerons sous silence le salaire de la personne qui assure la permanence tous les matins puisqu'il fait déjà partie de la masse salariale de la commune et nous constatons donc un total de 303 000 euros de dépenses pour les Poulxois.

Et les recettes me direz-vous ? Le total est vite fait puisqu'il n'a été enregistré qu'une seule location d'une semaine par une personne pendant l'été ce qui représente la somme colossale de 240 euros !

Vous souhaitez connaître la durée de l'amortissement de cette fabuleuse réalisation de nos élus de la majorité ?

Le résultat est sans appel !

Chères poulxois et chers poulxois, les fonds dépensés par la collectivité pour ce Coworking seront amortis dans **1262 ans** à ce rythme de location.

Il est difficile de faire pire !

La majorité actuelle cumule sans sourcilier les projets et réalisations à fonds «perdus» Avec par exemple la non-réalisation de la salle socio-culturelle (perte sèche de 300 000 euros) et ce connecteur (Coworking) qui ne connecte personne

Certes la mission d'une municipalité n'est pas d'obtenir une rentabilité sur un projet mais d'apporter un service à ses administrés.

Force est de constater qu'avec ce projet, aucun des 2 objectifs n'a été atteint !

Nous ferons le point ultérieurement sur le projet de la salle des associations quand nous aurons pu obtenir des éléments précis.

En conclusion, Monsieur le Maire si vous et votre équipe, avez encore d'autres projets merci de les laisser dans les tiroirs pour la santé financière de notre village sauf si vous avez enfin le projet de refaire les routes comme vous l'aviez promis ou de créer un espace santé avec des conditions financières qui permettraient à de nouveaux praticiens de s'installer durablement pour pallier le déficit à venir à court terme.

Alain PINTOR
Conseiller Municipal «Liste J'aime Poulx»



Bulletin d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____
*Profession : _____ *Date de naissance : _____
Agissant en son nom personnel ou en qualité pour le compte de : _____
Adresse : _____
Tél : _____ E-mail : _____
Fait à Poulx, le : _____ Signature : _____

Ci-joint cotisation Chèque Espèces de 20 € à l'ordre de J'aime Poulx tout simplement
Association pour la défense des intérêts communaux, l'information publique, l'aide et les conseils aux personnes
*Facultatif

RAPPEL :
- Nos colonnes vous sont
ouvertes n'hésitez pas
à nous transmettre vos
articles.



Siège social de l'association : 316 rue des chênes - 30320 POULX

06 03 83 55 16 - 06 09 30 93 95 J'aime Poulx accueil@jaimepoulx.org jaimepoulx.org
Directeur de la publication : Jean-Antoine BUNOZ - Photos et rédactionnels : Association " J'aime Poulx tout simplement "

